

Df 23



LEPITAPHE BISTRIE DE BUCURESTI



HARTWIG DERENBOURG

NOUVEAU MÉMOIRE

SUR

L'ÉPITAPHE MINÉENNE D'ÉGYPTE



HARTWIG DERREBOURG

NOUVEAU MÉMOIRE

sur

L'ÉPITAPHE MINÉRIE D'ÉGYPTE





Helwig Dujardin

SARCOPHAGE AVEC INSCRIPTION MINEËNNE

N° 431 du musée de Gizeh.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

NOUVEAU MÉMOIRE

SUR

L'ÉPITAPHE MINÉENNE D'ÉGYPTE

INSCRITE

SOUS PTOLÉMÉE, FILS DE PTOLÉMÉE

PAR

HARTWIG DERENBOURG

DIRECTEUR ADJOINT POUR L'HISTOIRE DE L'ISLAMISME
ET DES RELIGIONS DE L'ARABIE

AVEC

UN RAPPORT SOMMAIRE SUR LES CONFÉRENCES

DE L'EXERCICE 1894-1895

ET LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'EXERCICE 1895-1896



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCV



ÉCOLE FRANÇAISE DES HAUTES ÉTUDES
SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

NOUVEAU MÉMOIRE

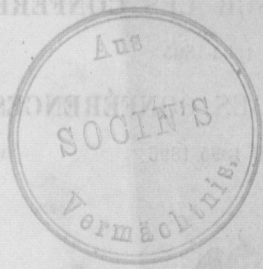
L'ÉPIGRAPHIE NINKHANE D'ÉGYPTE

SOUS PLOMBÉE. CENS DE TOLÉMÉE

MARTIN DE BOURG

PARIS, CHEZ M. DE BUREAU, AU SALON DE LA PAIX, N. 10.

ON RAPPORTERA CE MÉMOIRE À LA COMMISSION



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1827



NOUVEAU MÉMOIRE
SUR
L'ÉPITAPHE MINÉENNE D'ÉGYPTE
INSCRITE
SOUS PTOLÉMÉE, FILS DE PTOLÉMÉE.

J'ai eu la bonne et la mauvaise fortune d'être le premier éditeur et le premier interprète de l'inscription minéenne d'Égypte. Ce monument, unique dans son genre et dont on n'a trouvé jusqu'à ce jour aucun congénère, a passionné le personnel impressionnable des Himyaritistes, Sabéistes et Minéistes, dont l'enthousiasme a résonné en accents peut-être plus belliqueux que ne l'aurait comporté le thème scientifique soumis à leurs méditations. Mais qu'importent le ton et le diapason? qu'importent les tournures des esprits? qu'importe la guerre, si elle provoque la marche en avant et le progrès? C'est au feu, dans la fournaise, que le métal s'épure. On le recueille ensuite refroidi, transformé, débarrassé des scories, brillant et sans alliage. Ce sont ces résidus précieux de la fusion dont il sera fait état dans le présent travail, d'où la polémique a été bannie de propos délibéré, que je chercherai à maintenir dans les régions sereines de la recherche désintéressée et de l'impartialité sans indifférence et sans colère. Je désire seulement que mon silence sur plusieurs assertions hardies, sur certaines insinuations malveillantes ne soit pas imputé à ce que je les ai ignorées, mais soit considéré par ceux qui liront ces pages comme un arrêt de condamnation prononcé dans mon for intérieur, dont j'ai préféré taire le libellé et les considérants.

Le sarcophage à inscription, dont j'ai repris l'étude dans ce

mémoire, est conservé actuellement parmi les monuments non égyptiens, dans la salle 49 du Musée de Gîzéh, sous la cote 431. La notice de M. Philippe Virey, dans son Catalogue, porte : « Bois : longueur, 2 mètres; largeur, 0 m. 60; hauteur, 0 m. 39. Cercueil en bois très épais, avec une inscription himyarite. »

L'origine du monument, acquis par hasard d'un marchand de passage, ne serait solidement établie que s'il provenait de fouilles ayant eu leur histoire et leurs historiens. Pour ce cercueil, sans doute en bois de sycomore, on en est réduit aux légendes. A-t-il été découvert dans le Fayyoum, ainsi que le suppose Émile Brugsch-Bey, ou bien, ainsi qu'il a été prétendu d'autre part, entre Suez et Ismaïlia, ou enfin dans la nécropole memphite du côté de Sakḳara? L'avenir nous renseignera, lorsqu'il amènera d'autres trouvailles du même genre, provenant du même cimetière, appartenant à la même catégorie de monuments funéraires. Nous ne savons pas non plus si le couvercle, disparu avant le marché, était orné ou non de quelque représentation figurée se rapportant à des conceptions eschatologiques. Sur ce point, il n'est encore permis de hasarder aucune conjecture.

L'inscription seule, autant que nous la comprenons, révèle par sa teneur les idées religieuses du milieu où elle a été composée. Placée sur la face antérieure du sarcophage, elle se compose de trois lignes fort longues qui remplissent en largeur l'espace disponible, mais qui laissent au-dessous d'elles la place nécessaire pour écrire au moins une seconde inscription de même étendue. Les caractères sont grossièrement taillés dans le bois avec un outil de qualité inférieure. Le burin de l'ouvrier y a gravé profondément, mais sans art, des lettres disgracieuses d'une lecture facile et sûre. A droite, au début des deux premières lignes, il manque quelques lettres; au commencement de la troisième, il y a des traits endommagés.

Je dois à l'obligeance d'Émile Brugsch-Bey, conservateur du musée de Gîzéh, la photographie directe que M. P. Dujardin a re-

produite par l'héliogravure avec la perfection dont il est coutumier. La planche qui accompagne mon mémoire est due à ce concours de bons vouloirs. J'ai eu de plus à ma disposition, comme instruments de contrôle, d'excellents estampages que la Commission des inscriptions sémitiques m'a confiés et qu'elle m'a permis d'utiliser dans l'intérêt de l'interprétation. Enfin ce texte a été, à deux reprises, étudié dans ma conférence d'épigraphie en 1893 et en 1895 et a ainsi recruté des collaborateurs, auxquels je suis heureux d'adresser ici un témoignage public et collectif de ma sympathie.

La langue, comme il a été reconnu par l'unanimité des exégètes, se distingue par les particularités grammaticales du dialecte minéen. L'oracle obscur que j'aurais rendu, en déduisant de ce fait « l'antiquité relative des Minéens et de leur langue », signifie dans ma pensée que, sans admettre la chronologie préhistorique de mes amis Ed. Glaser et Fr. Hommel sur les Minéens, j'admire les archaïsmes des formations minéennes par l'emploi des sifflantes primitives et que je me rallie sans réserve à l'opinion qui en fait au Yémen les précurseurs des Sabéens et des Himyarites.

Mais, si le Yémen a fourni un de ses idiomes à la rédaction, si les noms propres des personnages mis en scène appartiennent à l'onomastique de l'Arabie méridionale, c'est vers l'Égypte des Ptolémées, c'est vers les rites funéraires de l'Ancienne Égypte, conservés sous les successeurs d'Alexandre comme des traditions locales, que nous sommes transportés par le contenu de l'inscription. Cette constatation méritera que nous y revenions, après avoir lu, examiné et traduit l'épithaphe.

Voici la liste des publications qui me sont parvenues sur ce texte, unique par le fond autant que par la forme :

- 1° Hartwig Derenbourg, *Une épithaphe minéenne d'Égypte, inscrite sous Ptolémée, fils de Ptolémée*, dans le *Journal asiatique* de 1893, II, p. 515-528;
- 2° B. Golenischeff, *Un sarcophage égypto-sabéen*, dans les *Mémoires de la*



Ce à quoi correspond en transcription hébraïque :

- 1 נפקן | כזיראל | בן | זיד | דטירן | דוב | דסערב | אמררן | וקלימתן |
כאביתת | אלאלת | מצר | בזומהי | תלמית | בן | תלמית |
- 2 וס | זיפקר | זיראל | בורחה | חתחר | זיפננו | כס | בן | כל | אביתתה |
אלאלת | מצר | תמחהסם | כסו | בוז | כציהס | ויסעלינס |
- 3 זאהס | עד | מן | בית | אלהן | אתרחף | בורחה | כיחך | חרף | תני | ועשרי |
כתלמית | מלכן | ורתך | זירל | גמנס | ונפקס | אתרחף | ואלאלת | עמס |
במחרמהס |

Je ne crois pas inutile d'ajouter encore une transcription arabe, à l'exemple de M. Fritz Hommel :

- 1 נפקן כזיראל בן זיד דטירן דוב דסערב אמררן
وقلجتى كايبتت الالت مصر بيومهى تليت بن تليت
- 2 وس ويغفر زيرال بورحه حتر ويغنونو كس بن كل ابيتته
الالت مصر تخهمم كسو بوى كصيهس ويسعليس
- 3 ضاهس عد من بيت الهن اثرحف بورحه كيك خرف ثنى وعشرى
كتليت ملكن ورتد زيرل جنس ونفقس اثرحف والالت عس
تخرمهس

LIGNE PREMIÈRE.

Mes confrères et moi, nous avons pris l'habitude de réserver les caractères yéménites au libellé de chaque inscription et de les remplacer ensuite dans nos commentaires par des transcriptions en hébreu carré. Je persévérerai dans ces errements, en continuant le recueil que j'ai ainsi amorcé. Mais ici, où je ne suis enchaîné par



aucun précédent, je saisis l'occasion de rompre avec la routine et je laisserai aux langues citées leurs alphabets respectifs. Il me semble que la perspective linguistique y gagnera, sans que j'impose un trop grand effort à mes lecteurs. J'éviterai à ceux-ci certaines confusions, surtout aux savants doués d'une mémoire plus visuelle qu'auditive.

Quel a été le début de l'épithaphe? Le premier mot lisible est $\text{H}\phi\phi\text{H}$, un substantif $\phi\phi\text{H}$, avec le *noun* de la détermination. M. Hommel a comparé, et je l'en approuve, l'éthiopien ነፍቅ ou ንፍቅ « arche, coffret, cercueil, tombeau ». Après que le cadavre de Joseph a été enduit de parfums, on place son corps $\text{בְּאַרְוֵן בְּמִצְרַיִם}$ « dans le cercueil en Égypte » (*Genèse*, I, 26), où la version éthiopienne rend précisément בְּאַרְוֵן par ነፍቅ . C'est par le même mot qu'elle traduit גַּב , un vrai *tumulus*, de Josué, VIII, 29; les קְבֻרֹת « tombeaux » de Job, XXI, 32; le *σορός* « urne funéraire, cercueil » de Luc, VII, 14, l'arche de Noë et la corbeille d'osier de Moïse. Le sens n'est pas douteux et il avait été soupçonné par ceux-là même qui n'avaient pas songé à la comparaison de l'éthiopien. $\phi\phi\text{H}$ se retrouvera à la ligne 3, avec la même signification. C'est à une autre acception de la même racine qu'appartient $\text{Π}\phi\phi\text{H}\circ$ | $\text{Π}\phi\phi\text{H}$ dans Halévy, 48, l. 6 et 11; cf. Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 76.

Dix lettres environ remplissaient l'espace fruste qui commençait la première ligne. On a supposé que l'épithaphe était introduite par le pronom démonstratif HH = $\text{הַ$, הָ , הֶ , הֵ de l'araméen biblique, חֲחֵ , etc. Je me rallie à cette opinion, bien qu'aucune inscription funéraire, découverte jusqu'ici sur aucun point du Yémen, ne porte trace de cette construction fréquente dans l'épigraphie phénicienne, dont elle peut être considérée comme l'une des marques de fabrique. C'est par des substantifs indiquant la nature des monuments et mis à l'état construit, $\text{H}\phi\text{H}$, $\text{D}\text{H}\phi$, $\text{D}\phi\text{H}$, $\text{H}\phi\text{H}$, que commencent les épithaphe Osiander, 35 a = British Museum, 38, l. 1; Halévy, 639, l. 1; 680, l. 1; Mordtmann und Müller,

Sabäische Denkmäler, nos 35-37 et 48; etc. Ce qui distingue notre texte, c'est que 𐩧𐩣𐩧𐩨 est rendu indépendant de ce qui suit par son état emphatique. Il en était évidemment de même du substantif disparu qui précédait et qui était joint au second par la copule \circ . M. D. H. Müller a inféré de ce qu'il lisait à la ligne 3 : 𐩧𐩣𐩧𐩨 𐩧𐩣𐩧𐩨 , qu'il conviendrait de restituer en tête de la ligne 1 : 𐩧𐩣𐩧𐩨 𐩧𐩣𐩧𐩨 \circ 𐩧𐩣𐩧𐩨 . Cette conformité des termes employés dans les deux lignes est très probable, et nous allons dès à présent aborder de front la difficulté, en prenant comme point de départ la conjecture de M. D. H. Müller.

M. Fr. Hommel a laissé l'option entre 𐩧𐩣𐩧𐩨 et 𐩧𐩣𐩧𐩨 à la ligne 3. Graphiquement, cette dernière lecture est probable; de plus, elle me paraît avancer la solution du problème. En effet, si la racine sémitique 𐩧𐩣𐩧 ne présente aucun sens admissible dans notre contexte, je ne crois pas qu'il faille en inférer avec M. W. Max Müller que 𐩧𐩣𐩧 couvre une transcription de l'égyptien *gim-mone* (étymologiquement *gi-n-mone*) « débarquer, être enseveli ». En préconisant le même sens, je ne crois pas nécessaire de quitter le champ du sémitisme. La racine arabe ج ن ح abonde manifestement en dérivés relatifs aux morts : la première et la quatrième forme du verbe, جَنَّ et أَجَنَّ , signifient « envelopper le cadavre d'un suaire, l'ensevelir »; les substantifs جَنِينٌ et جَنِينٌ se disent d'un tombeau, d'un suaire ou d'un cadavre. Si l'on veut bien me suivre dans cette voie, on considérera 𐩧𐩣𐩧 comme une variante dialectique de 𐩧𐩣𐩧 , produite par le désir d'éviter dans la prononciation l'absorption l'une dans l'autre des deux lettres consécutives, par un besoin phonétique de dissimilation⁽¹⁾. Quant à la permutation du *mîm* et du *noun* en particulier et des liquides en général, je la crois un phénomène constant et général⁽²⁾. Le texte

(1) Il y a peut-être une réminiscence de cet emploi de 𐩧𐩣𐩧 dans le passage suivant du *Tadj al-'arâs*, s. rad. ج م ن : $\text{وَجَمَّةٌ حَكِيكَةٌ اِبْرِيْقٌ مِّنَ الْقَهْوَةِ يَمَانِيَّةٌ : ج م ن}$.

(2) D'après la dernière communication scientifique que m'a faite mon père regretté, le nom propre biblique יְרֵמְיָהוּ (Jérémie, xxxii, 2, 3, 4, 7) provient de יְרֵמְיָהוּ .

pétition de la préposition placée comme préfixe dans 𐤏𐤓𐤏𐤏 et que l'origine de Zaid'il était précisée par un second nom propre de pays ou de province 𐤏. Ainsi Joseph Halévy : « de Thäïran, (du nome) de Ouab »; D. H. Müller : « von Wak? » dans son premier essai d'interprétation pour arriver dans le second à considérer comme moi 𐤏𐤏𐤏𐤏 comme une épithète de Zaid'il. Telle est aussi l'opinion de M. W. Max Müller, qui, d'après l'égyptien, explique 𐤏𐤏𐤏𐤏 par « l'homme pieux, le saint homme ». Quant à M. Hommel, il fait commencer un nouveau membre de phrase par 𐤏𐤏𐤏𐤏 « l'offrande ». Pour ce qui me concerne, je renonce à traduire « le chef » et j'adopte la comparaison avec ذَوَاب « le liquéfacteur », imaginée par M. D. H. Müller et qui me paraît décisive; cf. ذوب الذهب « l'or liquide » et مذوب « chaudron ». Le nom de métier 𐤏𐤏𐤏𐤏 signifiera aussi bien un fabricant qu'un débitant des parfums qui vont être indiqués. Dans tout ce passage, je ne maintiens de mes anciennes hypothèses que l'état construit de 𐤏𐤏𐤏𐤏, malgré la conjonction 𐤏 introduisant le verbe, et les considérations sur lesquelles j'ai appuyé mon interprétation de 𐤏𐤏𐤏𐤏.

Sur le premier point, je reconnais que l'état construit suivi immédiatement du verbe est beaucoup plus fréquent que l'interposition du pronom relatif 𐤏, mais la possibilité de cette construction est démontrée par au moins trois exemples, les deux cités naguère par M. D. H. Müller (*Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XXX, p. 121, note 1) et le troisième fourni par notre texte. Quant au verbe 𐤏𐤏𐤏𐤏, un *saf'al* minéen de 𐤏𐤏𐤏, il a été rapproché de עָרְבֵי מִצְרָיִם (Ezéchiel, xxvii, 9 et 27) « ceux qui font le commerce avec toi ». De plus, on a justement remarqué que 𐤏𐤏𐤏, dans plusieurs inscriptions minéennes, signifie « offrir, consacrer »; voir les exemples groupés dans Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 78. M. D. H. Müller hésite pour 𐤏𐤏𐤏𐤏 entre « livrer » ou « importer » la marchandise. Je persiste à croire que 𐤏𐤏𐤏𐤏 désigne en particulier l'importation dans les régions occidentales, et que la formation verbale est à la fois



causative et dénomminative. L'Arabe de Ṭhihrân, Zaid'il, débite, à l'ouest de son pays, en Égypte, les parfums originaires du Yémen. Qu'on ne m'objecte pas que, si l'éthiopien écrit **ሀረብ**, l'hébreu et le chaldéen ערב, le syriaque **ܥܪܒ**, c'est en raison de ce que ces langues n'ont point possédé de signes à part pour rendre le son du *gain*, tandis que l'alphabet himyarite a distingué le **𐩦** du **𐩣**. Si cette nuance a pénétré en effet dans les dialectes de l'Arabie méridionale, elle est loin d'en avoir pris possession, comme de l'arabe. C'est encore un état de transition, dans lequel la racine **𐩣𐩣𐩣**, par exemple, a conservé sa vieille orthographe de l'époque où les sémites connaissaient seulement les vingt-deux lettres primitives. Les preuves abondent : je citerai le nom propre **𐩣𐩣𐩣𐩣𐩣** «Coucher de soleil», dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, IV, p. 63-65, n° 40, l. 1; **𐩣𐩣𐩣𐩣𐩣 | 𐩣𐩣𐩣𐩣 | 𐩣𐩣𐩣𐩣𐩣** «la partie orientale et la partie occidentale de cette forteresse», *ibid.*, n° 132, l. 2 et 3; **𐩣𐩣𐩣𐩣 | 𐩣𐩣𐩣𐩣** «Orient et Occident», dans Halévy, 478, l. 15; le nom de lieu **𐩣𐩣𐩣 | 𐩣𐩣** «la Vallée de l'Ouest», dans Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 35 et 40-41, n° 9, l. 8 et 9. De même, **𐩣𐩣𐩣**, étroitement lié à la racine **عرب**, **مغرب**, signifiera dans notre inscription : «(celui qui) a importé à l'ouest», c'est-à-dire en Égypte.

Les deux produits, dont Zaid'il, de son vivant, était le fournisseur attitré, sont indiqués par les deux mots qui suivent : **𐩣𐩣𐩣𐩣 | 𐩣𐩣𐩣𐩣** «les essences de myrrhe et de calamus». L'Arabie était le grand marché des aromates destinés à la fabrication des encens⁽¹⁾. **𐩣𐩣𐩣𐩣** est un pluriel déterminé, facilement reconnaissable = **الأمراء**. Moins transparent, mais non moins certain, est le pluriel déterminé **𐩣𐩣𐩣𐩣** = **القلام**, forme de pluriel brisé, analogue à **𐩣𐩣𐩣** = **مفاعلة**. Sur cette dernière, on peut consulter la monographie de M. D. H. Müller, dans Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 103-105. Quant au mot lui-même, M. D. H.

(1) Ed. Glaser, *Geographie Arabiens*, p. 5-8, 10, 26, 93, 176-186.



Müller l'a rapproché de l'hébreu קַנְמִן, de l'araméen קַנְמִן et **كَنْمِن**, du grec κίνναμον. Il aurait pu ajouter l'éthiopien ቅኅኅሙ et ses variantes fondées sur les permutations des liquides⁽¹⁾. Mais, dans cette assimilation même, il a fallu supposer la substitution d'un *lâm* au *noun* des autres idiomes. MM. Halévy et Hommel ont préféré, à juste titre, reconnaître dans le second ingrédient le *calamus* (aromaticus)⁽²⁾. M. Halévy a considéré le *yôd* médial comme la marque du diminutif et a traduit : « le petit calamus ».

XXṢṢḤḤ « pour le service des temples », **XXṢṢḤ** (cf. l. 2) étant un pluriel du pluriel **XṢḤḤ** de **XṢḤ**⁽³⁾, de même que, dans une autre acception, les Arabes ont tiré **بُيُوتَات** du pluriel à la première puissance **بُيُوت** de **بَيْت**. Ibn Doraid nous apprend que, parmi les tribus arabes, il y avait trois **بُيُوتَات**, c'est-à-dire trois familles qui, par l'éclat de leur origine et les hauts faits de leurs membres, étaient entre toutes considérées comme nobles. **بُيُوت** avait donc été regardé comme un nouveau singulier, indiquant par sa forme non point la quantité, mais le mérite et la qualité de l'objet désigné⁽⁴⁾. J'en dirai autant de **XṢḤḤ** employé pour désigner les édifices sacrés dont la réunion constituait un temple; il fallait donc l'appendice d'un second pluriel pour transformer ce pluriel de majesté en pluriel de nombre.

ḌḤḤ | XṢḤḤ « les dieux de l'Égypte ». Dans la forme redoublée **XṢḤḤḤ** (l. 1, 2 et 3), répondant à l'arabe **آلهة**, il y a peut-être un nouvel argument en faveur de l'identité primitive entre **Ḥ** et **Ḥ** (ḤḤḤ); cf. à la ligne 3 le singulier **ḤḤḤ** « le dieu ».

⁽¹⁾ Dillmann, *Lexicon linguae aethiopicæ*, colonne 443.

⁽²⁾ M. Victor Loret, en analysant la composition du *kyphi*, parfum sacré des anciens Égyptiens (*Journal asiatique* de 1887, II, p. 76-131), y a trouvé en quantité égale du *calamus* et du *cinnamomum*. On a donc pu se croire autorisé à hésiter entre les deux assimilations.

⁽³⁾ Dans Halévy, 365, l. 2, je soupçonne qu'il faut également lire **XXṢṢḤḤ** au lieu de **ḤXṢṢḤḤ**.

⁽⁴⁾ Ibn Doraid, *Ischtikâf*, p. 238; Hartwig Derenbourg, *Essai sur les formes des pluriels arabes*, p. 60.

𐤓𐤍𐤏 «l'Égypte», qui reparaitra dans la même connexion à la ligne 2, est mentionnée plus d'une fois dans les textes épigraphiques du Yémen; cf. Halévy, 535 (de Ma'in), l. 2 et 3; peut-être 233, l. 5; et 234, l. 9; Ed. Glaser, 1000, d'après Fr. Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 117; Ed. Glaser, *Skizze der Geschichte und Geographie Arabiens*, I, p. 57 et suiv.; II, p. 65, 451, 452, 456, 457; Fr. Hommel, *Aufsätze und Abhandlungen*, p. 5-10, 124-128; du même, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 103, 104, 117. Les dieux de l'Égypte sont ainsi nommés אלהי מצרין sur deux papyrus araméens d'origine égyptienne; voir *Corpus inscriptionum semiticarum*, II, p. 150 et 154, n° 145, A, l. 8; D, l. 2.

La terminaison 𐤏𐤏 de 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏 «aux jours de» indique l'état construit pluriel en minéen, comme l'a démontré M. D. H. Müller dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XXXVII, p. 9. Le pluriel ⁵آيام exprime en arabe, comme ici, la durée complète, sans limites, d'un règne, d'un khalifat ou d'un vizirat.

Le roi, pendant «les jours» duquel Zaid'il était mort, est appelé 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏 | 𐤏𐤏 | 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏. Le nom du père et du fils, 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, est évidemment une transcription minéenne de Πτολεμαῖος «Ptolémée», avec aphérèse du *pi* initial⁽¹⁾, avec le maintien sans emphase du *tâ*, contrairement à l'usage des transcriptions du grec dans les langues sémitiques, enfin avec une sifflante finale très atténuée 𐤏 = ⁵ت. La suppression du *pi* grec et l'emploi du *tâw*, non du *têt*, se retrouvent dans le הלמי du Talmud pour désigner celui des Ptolémées qui aurait provoqué la traduction grecque de la Bible,

⁽¹⁾ Le *pi* a été maintenu dans les transcriptions phéniciennes 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, *Corpus inscriptionum semiticarum*, I, p. 110, n° 93, l. 1, et inscription de Ma'soub, l. 5, dans la *Revue archéologique* de 1885, I, p. 380 (article de M. Clermont-Ganneau) et 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, I, p. 114, n° 95, l. 2. A ces exemples il faut joindre maintenant cette dernière orthographe pour désigner «le roi des rois Ptolémée, fils du roi des rois Ptolémée» dans l'inscription phénicienne de Narnaca, l. 4, 6 et 7, 8; cf. le *Mémoire* de M. Philippe Berger dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, III, n° III, p. 73 et 77.

dite des *Septante*. Faut-il rapprocher ou séparer de Ptolémée le nom propre d'homme Lihyanite הלמי (D. H. Müller, *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, p. 60, 64, 73; n° 4, l. 5; 9, l. 3; 25, l. 6)? L'éditeur de ces textes (*ibid.*, p. 62) se prononce pour l'origine arabe du nom propre הלמי, sans que je comprenne bien les raisons de sa préférence. J'aime mieux en rester à Ptolémée, tant que l'on n'aura point proposé d'étymologie plus acceptable.

II

LIGNE DEUXIÈME.

On voit encore les lettres ḥ^o après un espace d'environ six caractères devenus illisibles. M. Halévy s'est demandé si nous n'avions pas la fin de ḥ^o[71 «Lagus». D'après cette hypothèse, le roi d'Égypte serait donc Ptolémée II Philadelphie, fils de Ptolémée I Soter, fils de Lagus. Or il semblerait peu vraisemblable qu'on eût mentionné non seulement son père, mais encore son grand-père, un roturier au nom malsonnant de «lièvre», un Macédonien obscur, qui serait resté ignoré sans l'avènement au trône des parvenus, que d'après lui on appela les Lagides. Dans l'épigraphie ptolémaïque, le nom de Lagus ne figure que dans les textes du premier Ptolémée antérieurs à la fondation de la dynastie; ainsi, dans une inscription délienne Πολέμαιος Λάγου Μακεδών⁽¹⁾, on ne le trouve sur aucun texte hiéroglyphique. De plus, par analogie de 89Π1X, on aurait substitué un 8 à la sifflante finale et l'on eût orthographié 8^o71 ou plutôt 871. Il faut, je crois, chercher ailleurs ce qui a pu se terminer en ḥ^o. M. le professeur Krall a suggéré à son collègue D. H. Müller une comparaison que celui-ci a endossée et d'après laquelle nous aurions à remplir le vide terminé en ḥ^o par l'équivalent minéen de l'une

⁽¹⁾ *Bulletin de correspondance hellénique*, XV, p. 131. Communication de M. Isidore Lévy.

des formules qui s'ajoutent d'ordinaire aux noms des rois égyptiens et qui, dans l'inscription grecque de Rosette, est représentée aux lignes 4, 8, 9, 37 et 49, par *αιωνόβιος* « éternel ». M. D. H. Müller a proposé la lecture $\text{H}^\circ[\text{P}\Psi|\Sigma\Pi]$ « celui dont la vie s'est perpétuée ! » C'est la déification du Ptolémée régnant. J'appuie cette proposition, en étayant la solidité de cette conjecture sur deux arguments linguistiques complémentaires. D'abord, l'infinitif $\text{P}\Psi$ a donné naissance au nom propre identique, qui est minéen non moins que sabéen; voir Fr. Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 107 (texte de Ma'in), p. 117 (restitution d'un texte de Ma'in, l. 10), p. 118 (de Barâkisch) et p. 130. D'autre part, si notre $\text{H}^\circ[\text{P}\Psi]$ est le premier exemple que nous rencontrons de cet infinitif employé appellativement, n'oublions, comme termes de comparaison, ni l'éthiopien ሐይወ « vivre », ሐይወ- « vivant » et ሐይወተ « vie », ni l'arabe *حياة*, qu'on vocalise *حَيَوة*, mais qui représente *حَيَوة* ou bien *حَيَوت* = *חיות* = *סמל חיות* araméens, ni l'arabe *حَيَوان*. Ce dernier est mis en opposition avec *حياة* dans un verset du *Coran* (XXIX, 64) : *وَمَا هَذِهِ الْحَيَوةُ الدُّنْيَا إِلَّا لَهُوٌّ وَلَعِبٌ وَإِنَّ الدَّارَ الْآخِرَةَ لَهِيَ الْحَيَوانُ* « Et cette vie présente n'est qu'un jeu et un divertissement. C'est la dernière demeure qui sera la vie éternelle ». Si $\text{P}\Psi$ a le sens de *حَيَوان*, on comprendra qu'il ait été joint à $\Sigma\Pi$ = *دام* et qu'il rende le *αιών* de *αιωνόβιος*, équivalent de la formule égyptienne la plus usitée.

Une nouvelle phrase commence avec $\text{D}\text{P}\text{P}\text{P}\text{P}\text{P}$, jointe à la précédente par un P donnant à l'imparfait le sens du parfait. La possibilité de cet hébraïsme spécifique dans les dialectes du Yémen a été démontrée par M. D. H. Müller dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XXX, p. 702, et reconnue à nouveau par M. Fr. Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 27-28. A propos de $\text{D}\text{P}\text{P}\text{P}\text{P}$, M. D. H. Müller dit : « Je traduis par conjecture : « et il mourut ». Dans les inscriptions de l'Arabie méridionale, cette racine n'a pas encore été constatée. Dans l'arabe du nord, *فقر*

signifie être pauvre, misérable, malade. Dans notre inscription, aucun autre sens ne convient, hors celui de mourir. » Le savant professeur de Vienne a parfaitement raison, et c'est là un point de départ excellent pour chercher à justifier cette traduction nécessaire. Il ne faut pas songer cette fois à la ressource de l'éthiopien, où አፍቀር et tous les dérivés de la racine expriment l'affection et l'amour. L'hébreu biblique ignore פקר et je n'insiste pas sur le talmudique הפקר « renoncer à sa propriété, à ses biens ». Je l'avais allégué précédemment, alors que ma conception du morceau entier était différente. Sur le terrain de l'arabe, je citerai فَاقِرَةٌ (Coran, LXXV, 25), dénominateur de فَقَار « vertèbres », que le commentateur Al-Baidâwî explique par داهية تكسر الفقار « un accident qui brise les vertèbres »; الْفُقَرَاتُ الثَّلَاثُ « les trois plus graves événements » qui atteignent les fils d'Adam, la naissance, la mort et la résurrection⁽¹⁾; enfin الْغَمِيرُ إِلَى رَحْمَةِ اللَّهِ (cf. Coran, xxxv, 16) qui signifie l'homme « brisé qui s'en remet à la miséricorde d'Allah », locution dont pourrait provenir par ellipse مَوْتٌ « mourir ». L'ascétisme des *fakirs* n'est-il pas une mort anticipée ? La racine فَكَّرَ (variante فَكَّسَ), que les lexicographes indigènes traduisent par mourir, me semble le résultat d'une ancienne faute d'orthographe définitivement régularisée. Parmi ces à-peu-près étymologiques, mentionnons encore les acceptions, relatives au deuil, de la racine ف ق د, le ف ق د « être regretté » biblique appliqué dans les épitaphes aux morts, en concurrence avec un autre mot chaldéen נפטר « il a été libéré de la vie, il a succombé ». L'un et l'autre ne diffèrent de מוֹתָא que par un de leurs radicaux. Mais comparaison n'est pas raison.

Zaid'il est mort 𐤆𐤏𐤃𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏 « au mois de Hathor », le premier mot étant terminé par le 𐤏 de l'état construit au singulier en minéen, le second rendant avec une exactitude parfaite le nom du troisième mois de l'année égyptienne.

(1) Lane, *An Arabic-English Lexicon*, p. 2426 a; cf. p. 2427 a.

ⲟⲏⲏⲟⲩⲟ est certainement une deuxième forme de ⲟⲏⲟ, où le *taschdid* arabe est exprimé par la répétition apparente du deuxième radical; cf. ⲏⲟⲏⲏⲟⲩⲟ dans Halévy, 385, l. 5 (d'As-Soûd). La comparaison de l'éthiopien **ፈገፈ**, à la forme I, ፩, qui répond à la deuxième forme du verbe arabe, ne laisse aucun doute sur le sens d'envoyer. Ce qui nous échappe, c'est la vocalisation du ⲟ final, et le contexte seul, peut-être aussi le suffixe pluriel de **ⲠⲏⲮⲮⲠ**, prouve que l'imparfait n'est pas au singulier, mais au pluriel, dans le sens vague de « on ». L'influence du *wâw* conversif se continue et provoque la traduction : « et l'on a envoyé ».

Deux incises séparent le verbe de son complément direct. La première est ⲏⲏ, comme il faut lire, bien que le trait supérieur de la sifflante n'apparaisse plus ni sur l'estampage, ni sur la photographie, la place en étant restée vacante; voir la même préposition avec le même suffixe minéen dans Halévy, 386, l. 3; 450, l. 3. Je compare ፈ et je traduis « en sa faveur », c'est-à-dire en faveur du défunt, de Zaid'il. La deuxième incise est claire et signifie : « de tous les temples des dieux de l'Égypte », ⲏⲠ répondant à la préposition **من** employée pour indiquer le point de départ. Tandis qu'à la première ligne, l'état construit de **XXⲩⲠⲏ** n'était marqué par aucun suffixe, nous avons à la ligne ፩ un Ⲯ final, abréviation de ⲩⲮ, forme pleine, qu'on trouve à la ligne 1, dans **ⲩⲮⲠⲟⲩⲠ**.

Le mot suivant **ⲠⲏⲮⲮⲠ** avait été naguère considéré par moi comme un verbe intercalé, dont le suffixe pluriel **Ⲡⲏ** se serait rapporté aux dieux, « dont il a imploré le pardon ». Je confesse mon erreur, et ce n'est plus Zaid'il, c'est moi qui implore leur pardon. Ils me seront assurément plus indulgents que tel ou tel de mes contradicteurs. Je crois maintenant avec eux que **ⲠⲏⲮⲮⲠ** est un premier complément direct de ⲟⲏⲏⲟⲩⲟ. Le suffixe **Ⲡⲏ** ne serait plus joint directement à **ⲮⲮⲠ**, mais le Ⲯ de l'état construit minéen aurait été interposé entre **ⲮⲠ** et le suffixe. Je parlerai plus loin de cette particularité minéenne à propos de ⲏⲮⲩⲏ.

Halévy sans commentaire : « $\Psi\Pi X$ exige le sens de présent, don ». D. H. Müller considère $\Psi\Pi X$ comme une contraction de $\Psi\Pi\Pi X$, en comparant les deux emprunts égyptiens 𓆎𓆏𓆐 , מנחה « parfait », dans une inscription égypto-araméenne (*Corpus inscriptionum semiticarum*, II, p. 147, n° 142) et 𐤏𐤍𐤏𐤇 , מנחה « parfaite » dans l'inscription de Carpentras (*ibid.*, II, p. 144, n° 141, l. 1). Je comprends moins aisément par quelles transitions il parvient de là au sens de « présent, consécration ». M. Leo Reinisch a suggéré à M. D. H. Müller la comparaison avec l'égyptien *menkh-t* « tissu, vêtement », aussi « bandelette »⁽¹⁾, d'où *ta-menkh-t* « offrir un vêtement » ou encore « l'offre d'un vêtement ». M. W. Max Müller, se mouvant aussi dans le domaine de l'égyptologie, a choisi un autre terrain. Pour lui, notre $\Psi\Pi X$ est l'infinitif du causatif néo-égyptien régulièrement formé $\text{TM}\bar{\text{N}}\bar{\text{Z}}\text{O}$: OMENZO , d'après Stern, *Koptische Grammatik*, § 362 g. « Le perfectionnement, la sanctification du cadavre consistent dans la momification et ses procédés. » D. H. Müller a conseillé avec justesse de traduire par « consécration ». Enfin M. Fr. Hommel a ingénieusement rappelé le grec *τέμαχος* « morceau, fragment », devenu dans le Talmud מטהח et מטהח, et n'a pas non plus contesté une comparaison possible avec le Babylonien *tamāhu* « tenir, saisir, donner comme une investiture » (en hébreu תָּמַח). Le fond commun à ces explications si variées de $\Psi\Pi X$, c'est que ce mot exprime un acte de générosité des temples en faveur de feu Zaid'il, qui les avait constamment pourvus de myrrhe et de calamus. J'ajouterai que l'explication d'un pareil appellatif doit être cherchée non pas en égyptien, mais dans le vocabulaire sémitique. Il n'exprime en effet aucune idée locale répondant à un terme technique national que le rédacteur minéen n'aurait pas pu s'empêcher d'adopter. J'aurai bientôt plusieurs occasions de prouver pourquoi je suis

⁽¹⁾ Pour ce sens de bandelette, voir aussi un *tamah* assyrien, dans Eb. Schrader, *Die Keilschriften und die Bibel* (2^e éd.), p. 371.



réfractaire à la thèse d'après laquelle l'idiome de notre inscription aurait été arbitrairement panaché de vocables exotiques. Le cérémonial égyptien y prévaut; mais l'auteur, pour imprégné qu'il ait été de l'air ambiant, s'est exprimé dans un arabe pur, sans autre mélange que celui de quelques hébraïsmes yéménites. Pour ce qui concerne $\Psi\Pi X$, j'y vois, comme M. D. H. Müller, une contraction de $\Psi\Pi\Pi X$. Seulement je rattache cet infinitif à $\Psi\Pi\Pi =$ مَحَّ « donner, offrir »; cf. مَكَّة « don » = מַכָּה hébraïque, et l'expression تَمَكَّتُ الْمَالُ « j'ai fait don de mon bien ». Ce parallèle séduisant gagne en vraisemblance par d'autres exemples non douteux de permutation entre le ح et le خ; cf. le mois de $\Pi\Pi\Pi\Pi\Pi =$ ذو حصد, Halévy, 149, l. 14; $\Pi\Pi\Pi$ « force » ou plus brièvement $\Pi\Pi$ (*Corpus inscriptionum semiticarum*, IV, p. 9, 64, 67, 74, etc.) = éthiopien ካዩል, hébreu הַיֵּל, arabe حَيْل; $\Psi\Pi\Pi\Pi =$ مَكَاة « terrain d'irrigation », dans Fresnel, 12, 13 et 14, l. 2; Halévy, 673 et 678, l. 2, cinq répliques d'un même texte; le dieu $\Psi\Pi\Pi\Pi\Pi =$ رحمة (*Corpus inscriptionum semiticarum*, IV, p. 67, n° 40, l. 5); $\Psi\Pi\Pi\Pi\Pi$ « clients » et $\Psi\Pi\Pi\Pi\Pi$ « clientes » = مَسْكِنَة et الْمَسْكِن (*ibid.*, p. 100, n° 69, l. 3, 4, 6); l'éthiopien ካዩል = حَصَى « des cailloux »; l'éthiopien ካዩል = حَصِير « court, étriqué »; en arabe, des synonymes tels que رَضَخ et رَضَخ « briser », مَخَّج et مَخَّج « la moelle, la meilleure partie de toute chose », etc. ⁽¹⁾. Je crois qu'on pourrait multiplier les analogies, mais que celles-ci justifient suffisamment la traduction de $\Pi\Pi\Pi\Pi\Pi$, préconisée par Halévy et Müller, à laquelle je suis conduit par de toutes autres considérations que mes devanciers. Je traduis : « Et l'on a envoyé pour lui des temples des dieux de l'Égypte, comme leur présent. »

⁽¹⁾ La possibilité de cette permutation entre les deux expressions du *hêt* hébreu dans les langues sémitiques du sud a été reconnue par D. H. Müller dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXX, p. 705; du même, *Die Burgen und Schlösser Südarabiens*, II, p. 14; Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 19 et 104. Nombre d'exemples sont ici donnés pour la première fois.

Le deuxième complément direct de ⲉⲛⲏⲟⲩⲟ est ⲙⲟⲡⲓⲟϩⲏ «les étoffes de byssus», de lin délicat, les bandelettes fabriquées dans les temples pour servir de linceuls aux momies. La comparaison de ⲟϩⲏ dans ce sens avec le mot *kas* (pour *kars*), d'origine égyptienne, que M. Reinisch et moi nous avons proposée, a soulevé de la part de M. W. Max Müller une objection judicieuse. D'après l'analogie, si notre rapprochement était de bon aloi, il impliquerait une orthographe ⲟϩⲏ . C'est donc à l'arabe كسوة (hébreu et chaldéen כסוה) qu'il faut recourir, ⲙⲟⲡ reproduisant l'hébreu biblique et le chaldéen בן , le syriaque ܒܢ , d'origine égyptienne. C'est la *συνδών βυσσίνην* d'Hérodote (II, 86) qui sert à envelopper le cadavre en Égypte, ce sont les *βύσσιννα ἄθόβια* de l'inscription de Rosette (l. 17 et 18), que les temples livrent au public contre une perception légalement autorisée.

«Le mot suivant ⲏⲮⲓⲙⲏ , ai-je dit dans mon ancien mémoire, comprend d'abord la préposition ⲏ , synonyme minéen du ⲛ sabéen, puis le substantif Ⲯⲓⲙ , enfin le suffixe ⲏ . Je traduis : «vers son bateau», c'est-à-dire vers le bateau qui doit emporter le cadavre, après qu'il aura été paré de la tête aux pieds de bandelettes chèrement acquises aux âpres vendeurs des temples. Pour l'emploi du ⲏ , cf. ⲡⲓⲣⲏⲩⲟⲩⲓⲙⲏ dans Jérémie, xiv, 3; pour Ⲯⲓⲙ , voir le mot hébreu צַי , au pluriel צַיִם , bateau, navire, sans origine et sans famille dans les idiomes sémitiques, mais parent évidemment de l'égyptien *šait* (*djait*), navire.» M. D. H. Müller a également rappelé l'hébreu biblique צַי et a pensé sous réserve à la barque des morts. M. Halévy : «qu'il a taillés (?)». M. Hommel, après avoir proposé, non sans hésitation, le sens de douaire, ornement, s'est rallié à mon interprétation. M. W. Max Müller croit que Ⲯⲓⲙ équivaut au «mot égyptien très archaïque, mais employé avec prédilection dans des textes funéraires plus modernes *še(t)* «le corps (le corps mort, jamais le corps vivant), le cadavre». Le Ⲯ serait une terminaison féminine plus moderne pour le ⲧ ancien. En laissant de côté cette dernière fantaisie grammaticale d'une

terminaison inadmissible devant un suffixe pronominal, je ne saurais non plus me résigner à admettre ce placage arbitraire de mots spécifiquement égyptiens dans des propositions dont tous les autres éléments portent la marque du minéen. De pareilles combinaisons aboutiraient à une mosaïque disparate qui manquerait de dessin et d'unité. Jusqu'à preuve du contraire, j'ai la conviction que, dans notre inscription, les emprunts faits directement à l'égyptien se réduisent aux noms du dieu Othar-Hapî, des deux Ptolémées, de Memphis, des deux mois et du byssus. Il a fallu proscrire pour de bonnes raisons et *menkh-t* et *tamakh* et *kas*, qu'on y avait introduits par effraction et rendre leurs places légitimes à des étymologies sémitiques méconnues. Je crois qu'il convient justement de s'en tenir de même ici à 𐤀 « bateau », un mot du vieux fonds commun à l'égyptien et aux langues sémitiques, en faveur duquel j'apporterai de nouveaux arguments lorsque j'étudierai la ligne troisième. La seule amélioration, si je ne m'abuse, que j'apporterai à mon explication de premier jet, consistera dans une analyse grammaticale rectifiée du mot. Mon opinion présente est que 𐤀𐤃𐤓𐤏𐤇 doit être ainsi décomposé : 𐤀+𐤓𐤏+𐤀𐤃, la forme 𐤀𐤃 se décomposant elle-même en 𐤃, suffixe de l'état construit singulier minéen, +𐤀, suffixe pronominal de la troisième personne du singulier masculin, abrégé de 𐤀𐤀. L'intercalation du 𐤃 entre le substantif et le suffixe a été constatée plus haut dans 𐤀𐤀𐤃𐤏𐤇𐤏𐤇; elle se retrouvera dans le premier mot de la ligne troisième; elle peut être vérifiée dans deux mots consécutifs d'un texte minéen, où elle ne prête à aucune équivoque : 𐤀𐤃𐤏𐤇𐤏𐤇 | 𐤀𐤃𐤏𐤇𐤏𐤇 | 𐤀𐤃𐤏𐤇 | 𐤏𐤇𐤏𐤇𐤏𐤇 « dans la famille de Hani', dans sa possession et son profit ». Le suffixe pluriel de la troisième personne est à deux reprises 𐤀𐤀𐤃, dans cette même inscription, comme dans 𐤀𐤀𐤃𐤏𐤇𐤏𐤇. Voir D. H. Müller, *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, p. 33, n° XI, l. 1, 4 et 5. Cf. l'emploi identique du 𐤃 dans 𐤀𐤃𐤏𐤇, de 𐤏𐤇, chez Halévy, 192, l. 2 (de Ma'in); 498 (de Barâkisch); 526, l. 3 (de même ori-

gine); dans ḥḫḫḫ[Π]ḥ Halévy, 484, l. 7 (de même provenance); ḏḥḫḫḫ[Πḥ] (copie : ḏḥḫḫḫ) Halévy, 573 (du même endroit); ḏḥḫḫḫḫḫ, dans D. H. Müller, *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, p. 40, n° XV, l. 1; ḥḫḫḫḫḫ, *ibid.*, p. 45, n° XXIV, l. 1; ḥḫḫḫḫḫ, *ibid.*, p. 29 et 30, n° VII, l. 4. La brièveté du bilitère ḫḫ n'a peut-être pas été étrangère à l'addition permise, que l'on a placée devant le suffixe pour renforcer un vocable de trop mince apparence.

Pour le dernier mot de la ligne ḥḫḫḫḫḫḫḫ, je me permets de répéter, sans y rien changer, ce que j'ai publié dans mon mémoire de 1893 : « Le *wāw* initial signifie « afin que », sens corroboré par le *noun* inséré avant le suffixe, avec l'intention avérée de montrer que ce troisième imparfait est indépendant des deux précédents employés pour exprimer le parfait. Le verbe lui-même est un *saf^cal* de la racine ḫḫ « monter », et prend l'acception causative « faire monter, élever », comme ḫḫḫḫ, quatrième forme sabéenne à la 3^e ligne d'une inscription inédite sur pierre qui se trouve actuellement au Musée ethnographique du Trocadéro; comme aussi ḫḫḫḫ, à la deuxième forme, dans Halévy, 192, l. 2; 485, l. 2; 520, l. 9; 526, l. 1 ». La barque funéraire remonte le Nil, pour se diriger de la ville où Zaid'il a été embarqué jusqu'à la nécropole où sa momie sera déposée.

III

LIGNE TROISIÈME.

En tête de la ligne troisième, la photographie semble porter ḥḫḫḫḫ, comme j'ai lu avec un point d'interrogation que je supprime avec mon doute, plutôt que ḥḫḫḫḫ, comme il a été lu par Golenischeff, si sûr et si consciencieux dans sa transcription paléographique. Je décompose maintenant ḥḫḫḫḫ en ḫḫḫ + ḥḫ, à l'imitation de ḥḫḫḫḫ (ligne 2) = ḫḫḫ + ḥḫ. M. D. H. Müller a de même séparé ḫḫḫ et ḥḫ. Il s'abstient de toute explication, mais

conjecture que le mort est ainsi désigné. MM. Halévy et Hommel gardent le silence. M. Krall, cité par D. H. Müller, compare ḥḥ « cadavre » avec une forme égyptienne (ḥ)ḥ, plus moderne (ḥ)ḥ, devenue ḥḥ. Celui-ci publie également, sous la responsabilité de M. Reinisch, une comparaison avec l'égyptien *sa* « personne, corps ». M. W. Max Müller repousse cette dernière assertion, qu'il attribue à M. Krall, et prend comme point de départ ḥḥ, c'est-à-dire cadavre (ḥḥ) préparé avec toute perfection (ḥḥ), et paré pour son entrée dans le royaume des morts. J'oppose une fin de non-recevoir absolue à cette interprétation, non pas qu'un mot avéré pour désigner en égyptien la momie ne pourrait pas avoir été inséré dans notre texte, comme un terme technique sans équivalent exact en minéen, mais parce que la relation entre ḥḥ et le vocable égyptien assimilé à ḥḥ n'existe en aucune façon. J'ajouterai que les interprètes, dans leurs points de vue si divers, ont tous négligé de prendre en considération le suffixe qui termine ḥḥ « afin qu'il le fasse monter », c'est-à-dire afin qu'il fasse monter la dépouille mortelle de Zaid'il. Le suffixe ḥ étant le complément direct du verbe, je crois encore aujourd'hui qu'il faut chercher son sujet dans ḥḥ et je considère ḥḥ comme un nom de métier tiré de ḥḥ (1. 2) et signifiant « nautonnier ». La trace de ce mot et de son acception paraît s'être conservée dans l'extension arabe صار (développé encore dans صراري), employé dans le même sens, uni au reste de la racine par ces liens factices, que les lexicographes s'évertuent et réussissent à imaginer. Je persiste donc dans mon ancienne opinion, sauf qu'à mes yeux, le substantif n'est plus ḥḥ, mais ḥḥ.

L'adhésion de M. Hommel me fortifie dans ma conviction que ḥḥ signifie « jusqu'à Memphis ». Le fondateur de cette ville, Papî I^{er}, l'avait appelée Minnofrou, qui, d'après M. Maspero⁽¹⁾,

⁽¹⁾ G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I (1895), p. 233-234.

signifiait probablement « le bon asile, le port des Bons, le sépulcre où les morts heureux venaient reposer auprès d'Osiris ». M. Maspero ajoute la note suivante : « La traduction des Grecs ἄρμος ἀγαθῶν répond exactement à l'ancienne orthographe *Min-nofirou*, qui est devenue *Min-nofir*, *Minnoufi*, le *Port du Bon*, par chute de la terminaison plurielle, puis de *r* finale. » De suppression en suppression, il n'est plus resté dans l'épithaphe minéenne que 𓂏𓂏, débris de 𓂏𓂏𓂏, le مَنْف de la géographie arabe, les 𓂏𓂏 et 𓂏𓂏 de l'Ancien Testament. Halévy : « jusqu'à ceux du temple », sans que je comprenne la construction, même après les « remarques additionnelles », 𓂏𓂏 ne signifiant dans aucune langue sémitique « ceux de », à l'état construit avec un substantif. Aussi M. Halévy se demande-t-il si 𓂏𓂏 ne serait pas un mot égyptien. D. H. Müller, après avoir cité l'arabe مَنْف « faveur », pose la même question et reçoit une réponse affirmative de son collègue Krall qui compare « les *mnh* de byssus et de toile » du papyrus Harris. L'assentiment de M. W. Max Müller est accompagné d'une rectification et d'une explication : « *M'n*, écrit à tort *mn'*, signifie « débarquer, endroit du débarquement ». Il faut de plus noter seulement que *m'n*, dans la langue poétique, est employé pour « être enseveli ». Il ne s'agit pas dans 𓂏𓂏 *mone* d'un port (l'endroit n'a pas besoin d'être situé sur les bords de l'eau), mais d'une sépulture ». Je crois, au contraire, qu'il s'agit du Port des Bons, de la nécropole qui devait assurer le repos de Zaid'il transporté à Memphis.

L'objection de fait, en dehors de l'objection de forme, que M. D. H. Müller a opposée à ma traduction de 𓂏𓂏 par Memphis, provient de l'apposition qui suit 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 « le temple du dieu Othar-Hâpi » d'après lui; « la résidence du dieu Othar-Hâpi » d'après ma version. Selon M. Halévy, ma traduction ne serait plausible que si le texte portait 𓂏𓂏𓂏 au lieu de 𓂏𓂏𓂏. Je ne conteste pas que j'aie été influencé dans la nuance, que j'ai essayé de saisir dans le mot 𓂏𓂏𓂏 placé après la désignation d'une ville, par l'opinion réfléchie que j'avais conçue relativement



à מִצְרַיִם. Il y a là, ajouterai-je, une difficulté qui m'avait échappé et à côté de laquelle j'avais passé sans l'apercevoir. Elle me paraît résolue par les deux considérations que je soumets à mes juges. Rien n'est plus fréquent dans l'usage des langues sémitiques en général et de l'arabe en particulier que l'omission du premier des deux éléments dont se compose l'annexion d'un état construit (مضاف) et de son complément au génitif (مضاف اليه). On pourrait donc à la rigueur supposer que מִצְרַיִם יְרוּשָׁלַיִם est pour מִצְרַיִם יְרוּשָׁלַיִם « la ville du temple », avec un sous-entendu d'autant plus acceptable qu'il exclurait toute amphibologie. הָעָם הַזֶּה יְרוּשָׁלַיִם « ce peuple, Jérusalem » (Jérémie, VIII, 5) est évidemment écourté de הָעָם הַזֶּה יְרוּשָׁלַיִם « ce peuple, le peuple de Jérusalem »; אֲרוֹן יְהוָה « l'arche de Yahwéh » (I Samuel, VII, 3, 4; VI, 8, 11, 15) est une formule abrégée de אֲרוֹן בְּרִית יְהוָה « l'arche de l'alliance de Yahwéh » (*Deutéronomie*, X, 8; XXXI, 9, 25). Dans le *Coran* (XII, 82) وَأَسْأَلُ الْقَرْيَةَ « et interroge la ville » est pour « et interroge les habitants de la ville »; et aussi (VII, 176) سَاءَ مَثَلًا لِّلْقَوْمِ « les gens ont été un mauvais exemple » pour « l'exemple des gens a été un mauvais exemple », et nombre de passages analogues dans les écrits arabes⁽¹⁾. Mais je ne crois même pas qu'il faille avoir recours à cet expédient pour expliquer מִצְרַיִם comme apposition de מִצְרַיִם « Memphis », et c'est là le second point que je vais essayer de mettre en lumière. On lit dans Néhémie, II, 3 : הָעִיר בֵּית קְבָרוֹת אֲבֹתַי « la ville, séjour des tombeaux de nos pères ». La capitale de l'ancien royaume Cananéen n'est-elle pas appelée dans l'Ancien Testament בֵּית-אֵל « la résidence de ÉL », tandis qu'une ville de Juda y est désignée comme בֵּית-דָּגוֹן (Josué, XV, 41) « la résidence de Dagon » et que plusieurs autres villes y sont nommées בֵּית-שֶׁמֶשׁ « la résidence du Soleil »⁽²⁾? La Mecque n'a-t-elle point, parmi les surnoms sous lesquels elle est connue,

(1) Al-Moubarrad, *Al-Kâmil* (éd. Wright), p. 87, l. 4-7; Az-Zamakschari, *Al-Moufaṣṣal* (éd. Broch), p. 42, 43, 114.

(2) La toponymie française connaît un Maison-Dieu.



البيت العتيق « la résidence ancienne »⁽¹⁾? Jérusalem, le « sanctuaire (القُدس) n'est-il pas aussi بيت المقدس et المبيت المقدس? De même que certaines villes de l'Arabie méridionale ajoutent en tête de leurs noms le mot بيت pour manifester qu'elles servent d'abri durable à des populations sédentaires⁽²⁾, de même la localisation des dieux invoqués comme patrons des cités, leur hiérarchie féodale, leur séjour tutélaire dans des châteaux consacrés à leur culte, faisaient des villes élues par eux leurs « maisons », où étaient érigées d'une manière durable leurs « demeures » (XXῑΠῑ, l. 1 et 2). Le Sérapeum et Memphis se sont confondus dans l'onomastique, comme la Ka'ba (بيت الله « la résidence d'Allah ») et La Mecque. Un des noms religieux de Memphis, Hâikouphtah, signifie précisément le *Château des doubles du dieu Phtah*, et c'est de lui que les Grecs ont sans doute dérivé le nom même de l'Égypte, parvenu à nous par la tradition hellénique⁽³⁾. Il me semble donc que XῑΠ, placé après 𐤇𐤋, loin d'infirmer mon hypothèse de 𐤇𐤋 = Memphis, lui fait atteindre un degré supérieur de certitude.

Memphis est appelé 𐤔𐤕𐤓𐤇𐤋 𐤇𐤕𐤏𐤓𐤇𐤋 XῑΠ « le château du dieu Othar-Hâpi ». Le nom composé de ce dieu, transcrit en grec Σάραπις, se retrouve sous la forme araméenne 𐤏𐤇𐤏𐤓 𐤇𐤕𐤏𐤓 (אוסריס) sur un vase à libations de Memphis; cf. *Corpus inscriptionum semiticarum*, II, p. 126-127, n° 123, l. 1 et 2; voir aussi p. 147, n° 142. La sifflante de 𐤓𐤇𐤋 = Osiris a subi la même altération que plus haut celle de 𐤓𐤇𐤋𐤏𐤓, équivalent de Πτολεμαῖος.

Point d'incertitude sur ce qui suit : « dans le mois de kīhak de l'an 22 du roi Ptolémée ». Le mois de kīhak, le quatrième de l'année égyptienne, est cité, avec la même orthographe qu'ici, dans un papyrus araméen d'origine égyptienne conservé au Louvre; voir *Corpus inscriptionum semiticarum*, II, p. 158, n° 146, B, l. 6.

(1) Yâkoût, *Mou'djam*, I, p. 778; IV, p. 617.

(2) Maltzan, dans Wrede, *Reise in Hadramaut*, p. 20.

(3) Maspero, *Histoire ancienne*, I, p. 43.

𐤅𐤆𐤁𐤏 | 𐤅𐤆𐤏𐤏 | 𐤏𐤏 rappelle, comme l'original d'un calque, הלמי המלך, du Talmud.

La dernière proposition est conforme au protocole des consécrations dans l'épigraphie yéménite. Le dernier appel à la bienveillance du dieu est caractérisé par l'emploi du verbe 𐤏𐤏 en tête de la formule finale. Ce verbe, qui signifie « confier, mettre sous le patronage, vouer », se construit avec deux accusatifs, exprimant l'un la nature des objets placés sous la protection divine, l'autre le nom du dieu à la garde duquel ils sont remis. A propos du nom propre yéménite 𐤏𐤏𐤏 (𐤏𐤏𐤏), Ibn Doraid (*Ischtikâk*, p. 211), compare 𐤏𐤏 « ranger » et ses dérivés, et M. Hommel approuve cette étymologie. Voici, sans sortir des textes en dialecte minéen, des exemples d'inscriptions où est ainsi résumée, en manière de conclusion, la dédicace à la divinité tutélaire : Osiander, 37 = British Museum, 35, l. 6; Halévy, 271, l. 4; 353, l. 10; 449, l. 3; 465, l. 3, etc.

L'orthographe 𐤏𐤏𐤏, écourtée de 𐤏𐤏𐤏𐤏 (lignes 1 et 2), peut être ajoutée aux exemples que j'ai groupés pour justifier mon étymologie de 𐤏𐤏 substitué à 𐤏𐤏𐤏 « l'élû du dieu 𐤏𐤏, nom du père de Pinnamou sur la grande inscription araméenne de Sindjirli⁽¹⁾. Zaid'il étant l'auteur du sacrifice, son nom suit le verbe 𐤏𐤏 auquel il sert de sujet.

Les deux substantifs dont se compose le premier complément direct 𐤏𐤏𐤏𐤏 | 𐤏𐤏𐤏𐤏 ont été expliqués à propos de la ligne 1. Si l'on souscrit à l'interprétation proposée, l'on traduira : « son tombeau et son sarcophage ».

Le dieu, qui doit assurer la sécurité du monument et du cercueil, est Othar-Hâpi, aidé dans son œuvre de préservation par d'autres dieux, qui sont appelés 𐤏𐤏 | 𐤏𐤏𐤏𐤏 « les dieux de son peuple ». Je maintiens cette traduction et je ne puis admettre que 𐤏𐤏𐤏𐤏, à l'état construit aux lignes 1 et 2 dans la locution

⁽¹⁾ *Revue des études juives*, janvier-mars 1893, p. 137-138.



𐤊𐤁𐤍 | 𐤀𐤁𐤁𐤁 « les dieux de l'Égypte », puisse ici, sans *notiation* et sans *mimatio*, être annexé à la préposition 𐤍 « avec ». L'autorité de MM. Golenischeff, Halévy et D. H. Müller, la ressemblance plus frappante avec les *σύνναοι θεοί* que j'avais aussi comparés indépendamment de ces trois savants, ne sauraient ébranler ma foi dans la correction grammaticale du texte sémitique soumis à notre examen. Il est évident que la préposition *σύν* de *σύνναοι* serait rendue admirablement par 𐤍. Mais je me détourne résolument de ce mirage décevant et je considère maintenant, sans hésiter, que 𐤁𐤍 | 𐤀𐤁𐤁𐤁 signifie « les dieux de son peuple », c'est-à-dire du peuple d'Othar-Hâpi, dont les Égyptiens seraient le peuple, ainsi que, dans l'Ancien Testament, Israël est appelé le peuple de Yahwéh. Ces dieux sont invoqués comme les collaborateurs d'Othar-Hâpi, comme ses alliés pour la défense de « son peuple », comme ses auxiliaires admis dans sa compagnie au Sérapeum, enfin (et je reviens au même point par un détour) comme *οἱ σύνναοι θεοί*, les *dii synnavi* des inscriptions.

Le suffixe de 𐤁𐤍, rapporté à Othar-Hâpi, a identiquement la même valeur dans le dernier mot de l'inscription 𐤁𐤃𐤍𐤏𐤍 « dans son sanctuaire », où il est séparé du substantif par le 𐤃 de l'état construit, possibilité qu'à plusieurs reprises j'ai eu l'occasion de constater (voir surtout plus haut, p. 24-25). Le sanctuaire auprès duquel Zaid'il reposera pour l'éternité est le Sérapeum de Memphis, dont le dieu, avec les autres dieux honorés dans ce même temple, veillera pour assurer contre toute profanation « son tombeau et son sarcophage ».

IV

TRADUCTION ET CONCLUSION.

Le commentaire qui précède a, pas à pas, indiqué la marche que j'ai adoptée. Elle me conduit à la traduction d'ensemble que voici, peut-être une étape en avant dans la poursuite de la vérité :

plus de vraisemblance que de certitude, elle se rapporte à un personnage mort en 225 avant notre ère.

Je rappellerai encore que notre texte présente un intérêt d'un ordre différent. L'inscription étant funéraire, elle partage avec les tablettes grecques de même provenance et de l'époque ptolémaïque un élément, l'indication du transport du cadavre vers le lieu de la sépulture⁽¹⁾. Seulement les étiquettes de momie étaient d'ordinaire conçues de manière à renseigner le nautonier lui-même sur l'identité des corps qu'il transportait et sur leur lieu de destination. Or ce n'est pas ici le cas. Car la langue de l'inscription formulait en minéen une énigme inintelligible pour le batelier égyptien. De plus, le cercueil dissimulé dans l'hypogée ne devait nous révéler son certificat d'origine qu'après violation du tombeau et du sarcophage confiés à Othar-Hâpi. Enfin la prolixité relative du rédacteur montrait que son esprit avait été surpris des cérémonies accomplies sur le cadavre du défunt, et qu'il avait éprouvé le besoin de raconter à ceux dont il pourrait un jour se faire comprendre le transport si caractéristique de la momie sur la barque du nautonier remontant le Nil jusqu'à Memphis.

Ce dernier paragraphe, écrit sous l'inspiration, je dirais presque sous la dictée de M. Isidore Lévy, a soulevé l'objection suivante de la part d'un jeune égyptologue, M. E. Chassinat, dont j'avais sollicité l'opinion particulièrement compétente en ces matières : « Les transports des morts ne se faisaient pas en commun, autant qu'on peut en juger, surtout lorsqu'il s'agissait, comme c'est le cas ici, d'un personnage de haut rang ou assez fortuné pour être enterré dans un tombeau lui appartenant en propre. Les étiquettes de momie n'étaient employées qu'au cas où le mort devait être déposé dans l'un de ces hypogées où l'on conservait les cadavres par cen-

⁽¹⁾ Ed. Leblant, *Tableaux égyptiennes à inscriptions grecques*, dans la *Revue archéologique* de 1874, II, p. 244-252, 307-314, 390-392; de 1875, I, p. 179-182; 231-243; 304-312; Flinders Petrie, *Roman Life in Egypt*, dans l'*Archæological Journal*, XLVI (1889), p. 1-6; *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, XXXII (1894), p. 45.

taines. Elles permettaient alors aux individus chargés de la garde de ces dépôts de retrouver dans la masse, au moyen de listes qu'ils avaient entre les mains, les momies auxquelles ils devaient à date fixe, d'après un contrat passé avec les parents du mort, les rites prescrits. Les étiquettes de momie ne portaient jamais, à ma connaissance, l'indication du lieu où le mort devait être transporté.»

J'ai soumis à M. Maspero la contradiction entre ces deux suggestions. Voici les termes de son arbitrage : «MM. Chassinat et Lévy ont raison l'un et l'autre : il ne s'agit que de s'entendre. L'étiquette de momie est bien destinée à reconnaître le mort dans les chantiers où ses parents lui louaient une place, et elle n'est le plus souvent destinée qu'à cela. Il arrivait pourtant, quand le personnage avait été momifié dans une localité autre que celle où il devait être enterré, qu'on joignait à ses noms et qualités des indications pour le batelier qui devait le transporter et pour les gens qui devaient prendre livraison de ses restes. L'étiquette devenait donc en même temps une sorte de bulletin d'expédition; mais ce n'était qu'une exception et presque un abus.»

Notre texte ne vaut pas seulement par l'originalité des indications rares qu'il fournit dans une langue étrangère à l'Égypte ptolémaïque : en dehors de sa valeur historique, il apporte l'exemple, unique jusqu'ici, sans aucune réplique connue, d'un genre de documents religieux dont on peut espérer qu'il ouvre la série pour l'avenir. Le prix de cette découverte sera hautement apprécié, comme une richesse inespérée, par les érudits qui se consacrent à l'étude et à la comparaison des documents que nous possédons sur le culte d'Othar-Hâpi au Sérapeum de Memphis.

Villars-sur-Ollon, ce 31 août 1895.

RAPPORT SOMMAIRE SUR LES CONFÉRENCES

DE L'EXERCICE 1894-1895.

Par arrêté ministériel du 5 novembre 1894, M. L. MASSEBIEAU, maître de conférences pour l'Histoire de la littérature chrétienne, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, sur sa demande, par suite d'infirmités contractées dans l'exercice de ses fonctions. M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu donner satisfaction au vœu exprimé par l'unanimité du Conseil de la Section, en nommant M. Massebieau maître de conférences honoraire, par arrêté du 26 novembre de la même année.

M. Eugène DE FAYE, licencié en théologie, a été nommé maître de conférences pour l'Histoire de la littérature chrétienne, en remplacement de M. Massebieau, par arrêté du 19 décembre 1894.

M. Sylvain LÉVI, nommé professeur au Collège de France, ayant donné sa démission de maître de conférences pour l'Histoire des religions de l'Inde, a été nommé, sur la proposition du Conseil, directeur adjoint par arrêté ministériel du 31 janvier 1895. Par arrêté en date du même jour, M. A. FOUCHER, agrégé de l'Université, élève diplômé de l'École des Hautes Études (Sciences religieuses), a été nommé maître de conférences pour l'Histoire des religions de l'Inde, en remplacement de M. Sylvain Lévi.

MM. PICAVET et MASSEBIEAU ont été nommés officiers de l'Instruction publique par arrêté du 28 juillet 1894.

MM. A. FOUCHER et PHILIPPE ont obtenu le titre d'élève diplômé, le premier par une *Étude d'iconographie bouddhique* (examen scientifique des quatre-vingt-cinq miniatures du Ms. add. 1643 de la bibliothèque de Cambridge), qui sera publiée dans la Bibliothèque de la Section, le second par un mémoire sur *Lucrèce dans la théologie chrétienne du III^e au XIII^e siècle*.

MM. DERAMEY, QUENTIN et G. RAYNAUD ont continué les cours libres qu'ils avaient professés l'année précédente. M. Albert LE ROY a été empêché de faire le cours libre sur l'*Histoire du jansénisme* qu'il avait annoncé.

La Bibliothèque de la Section s'est augmentée de deux volumes : tome V, *Les*

Origines de l'épiscopat, Étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église chrétienne dans l'Empire romain (1^{re} partie), par M. Jean RÉVILLE, maître de conférences pour l'Histoire de l'Église chrétienne; et le tome VI, *Essai sur l'évolution historique et philosophique des idées morales dans l'Égypte ancienne*, par M. E. AMÉLINEAU, maître de conférences pour l'Histoire des religions de l'Égypte.

La Section des sciences religieuses de l'École des Hautes Études a été représentée au X^e Congrès des Orientalistes, qui s'est tenu à Genève, du 3 au 12 septembre 1894, par MM. Hartwig DERENBOURG et Sylvain LÉVI.

Vingt et un élèves stagiaires ont été nommés élèves titulaires par arrêté ministériel du 9 janvier 1895.

Pendant l'année 1894-1895, il a été tenu vingt-sept conférences d'une heure ou de deux heures par semaine, pour lesquelles trois cent quarante élèves ou auditeurs se sont fait inscrire. On n'a pas relevé moins de dix-neuf nationalités différentes sur les feuilles d'inscription. Il y a eu, comme chaque année, une différence considérable entre le nombre des inscrits et le nombre des assistants à chaque conférence. Mais, en général, la fréquentation des conférences a été plus nombreuse et plus assidue que les années antérieures.

I

RELIGIONS DES PEUPLES NON CIVILISÉS.

Maître de conférences : M. L. MARILLIER, agrégé de philosophie.

Mythes et traditions relatifs à un déluge. — Examen critique des mythes diluviens des Esquimaux, des tribus rouges de l'Amérique du Nord, des anciennes nations à demi civilisées du Mexique, de l'Amérique centrale et du Cundinamarca. — Légende des Antilles. — Types divers de mythes diluviens : Légendes cosmogoniques; mythes étiologiques; épisodes du cycle légendaire d'un héros civilisateur. — Influence des traditions bibliques importées par les missionnaires.

Les rites du mariage. — Rites du mariage en Polynésie et en Mélanésie. — L'absence de cérémonies rituelles établissant un lien magique entre l'époux et l'épouse est de règle là où la descendance est uniquement reconnue en ligne féminine. Nécessité de distinguer ces cérémonies d'*union*, des cérémonies

de purification et de préservation qui accompagnent partout le rapprochement des sexes. — La régression des institutions religieuses et sociales et des croyances religieuses en Mélanésie.

II

RELIGIONS DE L'EXTRÊME-ORIENT ET DE L'AMÉRIQUE INDIENNE.

Directeur adjoint : M. LÉON DE ROSNY,
professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Premier semestre : 1° Les mythes de l'antiquité japonaise. — L'Amé-no-kami et la Grande Déesse solaire. — Fusion d'anciens éléments mythologiques : la religion des Aïnos.

2° La religion des anciens Mayas. — Le mythe de Cuculcan.

Second semestre : La religion de la Chine au siècle de Confucius. — Les institutions des Tcheou dans leurs rapports avec le Confucéisme. — Le Bouddhisme : ses divergences dans les diverses contrées de l'Asie orientale. — Explication de textes chinois extraits de la *Chrestomathie religieuse de l'Extrême-Orient* publiée par le professeur. — Exposé de principes de la langue coréenne.

Travaux d'élèves : M. D. MARCERON : Composition d'une bibliographie du Taoïsme (ouvrage achevé); — M^{lle} B. PHILIPONET : Traduction et critique d'une partie des œuvres de Tchouang-tse; — M. F. GUIBERT : Études sur le Sintaïsme; — M. E. PARANT : Aperçu des religions de la Cochinchine; — M^{me} H. POITEVIN : Résumé des doctrines des principales écoles bouddhiques; — M. BOURGOINT-LAGRANGE : Recherches sur la religion des Peaux-Rouges; — D^r ROZIER : Études de philosophie bouddhique.

M. G. RAYNAUD, élève diplômé de la Conférence, a fait un cours libre sur les religions du Mexique (voir plus bas).

III

RELIGIONS DE L'INDE.

Directeur adjoint : M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France. — Maître de conférences : M. A. FOUCHER, agrégé de l'Université.

Pendant les mois de novembre et de décembre, les conférences ont été dirigées par M. Sylvain Lévi. Elles ont eu pour objet, d'une part, l'explication de l'*Abhidharma-kośa* et l'étude du *Bouddhisme septentrional*, d'autre part, l'*Explication de documents épigraphiques*.

A partir du 1^{er} février, l'enseignement a été donné par M. A. FOUCHER, élève diplômé de la Conférence, à raison de deux leçons par semaine. La première a été consacrée à l'explication et au commentaire des sept premiers chapitres de la *Bhagavad-Gîtâ*.

Dans la seconde, le professeur a exposé l'*Histoire de l'art bouddhique dans l'Inde*, du n^e siècle avant notre ère au x^e siècle après.

L'une des leçons a été faite au Musée des arts décoratifs devant le moulage de la porte orientale du Stûpa de Sânci. Des visites aux musées ont eu lieu en dehors des heures de cours.

Une part active a été prise aux explications par M^{me} BUTENSCHÖN, M. MARISSIAUX et M^{lle} PEACOCK. Cette dernière a passé avec succès l'examen de l'agrégation orientale (*Oriental tripos*) devant l'université de Cambridge.

IV

RELIGIONS DE L'ÉGYPTE.

Maître de conférences : M. E. AMÉLINEAU, docteur ès lettres.

1^o *Conférence du lundi* (durant toute l'année) :

La *Morale égyptienne* : son origine, ses développements, son importance et son influence en dehors de l'Égypte. — Les éléments essentiels de ce cours ont été publiés dans le tome VI de la Bibliothèque de la Section.

2° *Conférence du mercredi :*

Les leçons du premier semestre ont eu pour objet l'histoire de l'*Introduction des idées chrétiennes en Égypte* : Le chemin suivi par les propagateurs du christianisme. — Les systèmes de philosophie religieuse éclos durant les premiers siècles de notre ère à Alexandrie et dans les villes grecques de la vallée du Nil. — Les doctrines anciennes de l'Égypte déguisées sous des noms d'emprunt se retrouvent dans les systèmes nouveaux adoptés par les Égyptiens en devenant chrétiens.

Durant le second semestre, à la demande des auditeurs, la leçon du mercredi a été consacrée à l'explication de *Textes coptes*.

V

RELIGIONS DES PEUPLES SÉMITIQUES.

1° HÉBREUX ET SÉMITES OCCIDENTAUX.

Directeur adjoint : M. Maurice VERNES, docteur en théologie.

Recherches sur l'origine et la composition des livres historiques de l'Ancien Testament. — Détermination de la double série d'éléments dont la critique a constaté la présence dans les livres des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois* : morceaux de rédaction primitive conservant le souvenir des événements; le cadre et les commentaires d'un caractère dogmatique superposés par des écrivains plus modernes à la couche plus ancienne. — Part considérable de l'élément tendanciel (prophétique, deutéronomique). — Examen détaillé, à ce point de vue, du livre des *Juges*, où le nombre des morceaux non suspects de remaniements a paru très restreint, tandis qu'il convient de rapporter à la composition libre, à l'invention systématique, des développements importants dont on admet trop aisément la rédaction antique. — Même enquête et résultats analogues pour le premier des livres de *Samuel*.

Explication de morceaux choisis des livres prophétiques. — Étude des premiers chapitres du recueil de *Jérémie*; explication essentiellement grammaticale de morceaux tantôt faciles, tantôt obscurs et suspects d'altération. — Rapprochements avec d'autres fragments prophétiques. — Les développements, élevés et d'un beau souffle oratoire, manquent souvent de la précision et du détail rigoureux qui, seuls, permettraient de les dater avec certitude.

2° ISLAMISME ET RELIGIONS DE L'ARABIE.

Directeur adjoint : M. Hartwig DERENBOURG,
professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Explication du *Coran* (sourates LXXIX à LXXXIV), avec le commentaire d'Al-Baidāwī. MM. BROYDÉ, CONZELMANN, GUY, SAUGON, BLOCHET, GAILLARD ont été de précieux auxiliaires pour les travaux de la conférence, qui a été tenue le mercredi, à quatre heures.

Le même jour, à cinq heures, reprise des études sur l'*Inscription minécenne d'Égypte*. M. Dujardin, avant d'exécuter l'héliogravure admirable placée en tête de mon *Nouveau Mémoire*, a, d'après la plaque directement prise en Égypte sur le monument lui-même, fait tirer douze exemplaires photographiques pour le professeur et pour les élèves. La Section me permettra de lui faire parvenir en son nom l'expression publique de sa reconnaissance.

VI

RELIGIONS DE LA GRÈCE ET DE ROME.

Maitre de conférences : M. André BERTHELOT, agrégé d'histoire.

La religion romaine. — Les religions successives de l'État à l'époque primitive, après les Tarquins, sous les empereurs. — La religion domestique et la religion d'État. — Les sacerdoxes officiels. — Les cérémonies religieuses.

VII

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Directeur adjoint : M. A. SABATIER, professeur à la Faculté de théologie. — Maître de conférences : M. Eugène DE FAYE, licencié en théologie. — Maître de conférences honoraire : M. L. MASSEBIEAU, docteur ès lettres.

1° CONFÉRENCE DE M. SABATIER.

Histoire de l'Apocalyptique juive depuis le livre de Daniel. — Analyse, de concert avec les élèves, des livres de *Daniel*, d'*Hénoch*, des *Oracles sibyllins* d'origine juive, de l'*Assomption de Moïse*; des apocalypses de *Baruch* et d'*Esdras*. — Étude, par le professeur, des doctrines propres à chacune de ces apocalypses, du moment et du milieu où elles sont nées. — Détermination des diverses phases de l'évolution de ce genre littéraire depuis sa naissance jusqu'à son extinction.

L'Apocalypse de Saint Jean. — Lecture et interprétation du texte. Histoire de la critique au sujet de l'interprétation, du sens historique, de l'origine et de l'auteur de ce livre. — Une dizaine d'élèves ont participé activement aux travaux.

2° CONFÉRENCE DE M. EUGÈNE DE FAYE.

(A partir du mois de janvier.)

La théologie de Justin martyr dans ses rapports avec la philosophie grecque. — Examen critique des renseignements que l'on possède sur la vie, l'éducation, la culture, la conversion de Justin. — Caractère de son christianisme et comparaison du type de croyances chrétiennes qui se dégage de ses écrits avec celui de la piété chrétienne du deuxième siècle. Attitude de Justin vis-à-vis de la culture payenne, de la mythologie, de la philosophie; limites de ses connaissances philosophiques. — Examen de sa notion de Dieu. Côté chrétien et côté platonicien. Influence caractérisée du *Timée* de Platon. Notion du *Logos*. Origines de cette notion; ses racines dans le stoïcisme. Le *Logos* de Philon; cette notion au sein du christianisme. Transformation qu'elle y subit; le Nouveau Testament; Justin martyr.

Explication de la première apologie de Justin.

VIII

HISTOIRE DES DOGMES.

Directeur d'études : M. Albert RÉVILLE, professeur au Collège de France. — Maître de conférences : M. F. PICAVET, docteur ès lettres.

1^o CONFÉRENCE DE M. ALBERT RÉVILLE.

La démonologie chrétienne. — Son fondement dans une doctrine antérieure à l'Église chrétienne, mais acceptée et sanctionnée par elle. — Recherche des faits prouvant l'existence d'un dualisme plus ou moins prononcé, plus ou moins latent, dans les religions anté-chrétiennes dont le principe était polythéiste. — Le dualisme mazdéen et son influence sur la pensée religieuse du peuple juif. — Étude des textes de l'Ancien Testament où l'on voit le passage du monisme absolu (Dieu auteur du mal comme du bien) à la croyance en des serviteurs célestes de la justice divine, chargés d'exécuter ses châtiments. — Avènement de l'ange accusateur, Satan, vers le vi^e ou v^e siècle (livres de *Job* et de *Zacharie*). Il ressemble toujours plus au dieu du mal mazdéen. — Extension de cet ordre de croyances d'après les livres de *Tobie*, *Hénoch*, de l'*Assomption de Moïse*, etc.

L'Église chrétienne hérite du legs de la synagogue. Le monde conçu comme le théâtre d'une lutte gigantesque entre l'empire démoniaque commandé par Satan et le Royaume de Dieu pour lequel lutte le Christ. — Dualisme de la religion et de la philosophie polythéistes du temps.

Consolidation de cette démonologie dans un corps de doctrines étroitement rattaché au dogme de l'Église. — Les égarements de l'imagination, d'abord relégués par les conciles dans la catégorie des faits subjectifs, deviennent des faits positifs (sabbats; incubes, succubes; contrats passés avec Satan; culte de Satan opposé à celui du Dieu de l'Église). — La légende de saint Théophile (premier pacte conclu avec l'esprit du mal). — Assimilation de la religion satanique avec l'hérésie et l'apostasie. — Assimilation de la procédure contre les sorciers et de celle contre les hérétiques. — L'Inquisition. — La croisade contre la ville de Stedingen. (diocèse de Brême) — La bulle *Summis desiderantes* du pape Innocent VIII en 1484. — Le livre *Malleus Maleficarum* des inquisiteurs Sprenger et Institoris. — La démonomanie. — Lente décadence

de cette effrayante idée fixe sous l'influence indirecte de la Renaissance et de la Réforme, sous l'influence directe de l'esprit scientifique et philosophique. — Les ouvrages de Jean de Weyer, de Naudé, de Balthazar Bekker (procès d'Urbain Grandier). — Adoucissement des peines contre les prétendus sorciers sous Louis XIV, malgré les remontrances du parlement de Rouen. — Persistance des anciens préjugés dans certains pays (procès et supplice de Renata Saenger en Bavière, en 1749) et jusqu'à nos jours, dans certaines couches sociales.

2° CONFÉRENCE DE M. PICAVET.

Conférence du vendredi : *La scolastique chez Henri de Gand, Roger Bacon et leurs contemporains* : Étude de l'œuvre de Henri de Gand, en tenant compte du récent travail de M. de Wulf. Sa place à côté de saint Bonaventure et de saint Thomas. — Explication et examen de l'*Opus majus*, de l'*Opus minus* et de l'*Opus tertium* de Roger Bacon, théologien plus soucieux qu'aucun de ses contemporains du triomphe de la foi chrétienne, métaphysicien hardi qui touche à l'hérésie, savant que l'on croirait parfois un homme des temps modernes.

Conférence du jeudi : Pendant le premier semestre : *Explication du VIII^e livre de la Physique d'Aristote et comparaison avec les versions et les commentaires du moyen âge.*

Pendant le deuxième semestre : *Les Méditations de Descartes comparées avec le Monologium et le Proslogium de saint Anselme.* — Étude des rapports entre la conception chrétienne et la conception aristotélicienne de Dieu chez saint Thomas et ses successeurs. — Nouvelle explication de l'argument ontologique du *Proslogium*.

Une douzaine d'élèves ont pris une part active aux travaux par des expositions, des traductions orales et des discussions de textes.

M. PHILIPPE a obtenu le titre d'élève diplômé par son mémoire sur *Lucrèce dans la théologie chrétienne du III^e au XIII^e siècle.*

IX

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

Maître de conférences : M. Jean RÉVILLE, docteur en théologie.

*Étude critique des plus anciens textes relatifs au sacrement du baptême : Le baptême de Jean-Baptiste. — Antécédents ou analogies dans le Judaïsme et dans les cultes païens. — Rapports du premier baptême chrétien avec celui de Jean-Baptiste. — Le baptême et l'imposition des mains dans les divers écrits du Nouveau Testament. Le baptême dans la *Didaché*, dans le *Pasteur d'Herma*s, dans les œuvres de Justin martyr, dans celles de Clément d'Alexandrie. — Le *De baptismo* de Tertullien. — Les origines de la *Regula fidei* et la première instruction religieuse rattachée au baptême. — Le baptême dans les œuvres de saint Cyprien. — La controverse sur la validité du baptême des hérétiques. — L'École catéchétique d'Alexandrie. — L'organisation du catéchuménat avant et après le triomphe de l'Église. — Résumé de l'évolution des rites baptismaux et des doctrines relatives au baptême depuis le IV^e siècle jusqu'à la rédaction définitive du rituel romain.*

Le Réformateur Ulrich Zwingli. Les Anabaptistes : Les antécédents de la Réforme en Suisse et du réformateur zurichois. — L'établissement de la Réforme à Zurich. — La théologie zwinglienne. Comparaison avec celles de Luther et de Calvin. — Les premiers anabaptistes. La Guerre des paysans. Zwingli et les anabaptistes. — Développement de la Réforme en Suisse. — L'activité politique de Zwingli. Ses projets. Conception zwinglienne de l'Église comparée à celles du Catholicisme romain, de Luther et de Calvin. — Les anabaptistes après la guerre sociale de 1524-1525. — Le drame de Munster. — Menno Simons, les Mennonites : l'Église considérée comme une petite société de chrétiens purs vivant à l'écart de la grande société impure.

X

HISTOIRE DU DROIT CANON.

Directeur adjoint : M. ESMEIN, professeur à la Faculté de droit.

Conférence du samedi : *L'appel en droit canonique*. Introduction : l'autorité de la chose jugée et les voies de recours contre les jugements dans l'histoire du droit. — Origines et développement de l'appel dans le droit romain. — I. Le développement de l'appel dans les juridictions ecclésiastiques : 1° La juridiction arbitrale et disciplinaire dans les communautés chrétiennes des trois premiers siècles. Rudiments d'un droit d'appel. Saint Cyprien. — 2° Les conciles de Nicée, d'Antioche et de Sardique. — 3° Développement des appels à la papauté en Occident. Résistance de l'Église d'Afrique. — L'Église gallicane : le droit antérieur à la seconde moitié du ix^e siècle. Les décrétales Pseudo-Isidoriennes et les textes apparentés. Hincmar de Reims ; ses luttes contre le droit d'appel à la papauté ; triomphe de ce dernier. — Déclin de l'appel ecclésiastique aux x^e et xi^e siècles. Sa renaissance suit celle des études de droit romain. — Le Décret de Gratien ; les recueils de décrétales. — II. La théorie de l'appel d'après le *Corpus juris canonici* : 1° La hiérarchie de l'appel ; les *judices delegati*. — 2° L'admissibilité de l'appel judiciaire ; l'appel *a sententia definitiva* ; l'appel *ante sententiam*. Épuisement du droit d'appel. L'appel au profit des tiers. — 3° La procédure de l'appel. — 4° Les effets de l'appel. Effet suspensif ; effet dévolutif. — 5° Les voies parallèles à l'appel : *via nullitatis* ; *via querelae* ; *supplicatio*. — 6° *L'appellatio extrajudicialis*. — Les réformes introduites dans la théorie de l'appel par le Concile de Trente.

Conférence du mardi : *La procédure criminelle du droit canonique*. Introduction : les principaux types de procédure criminelle : procédure accusatrice et procédure inquisitoire. — La procédure criminelle du droit romain dans l'Empire. — I. Le développement de la procédure criminelle en droit canonique : 1° La juridiction répressive et disciplinaire des communautés chrétiennes pendant les trois premiers siècles : év. de *saint Mathieu*, ch. 18 ; la *Didaché* ; les *Constitutions apostoliques* ; *l'episcopalis audientia*. — Influence du droit romain. — 2° La juridiction répressive de l'Église sous les empereurs chrétiens. Elle reste disciplinaire. — Discussion des textes du *Code Théodosien*. — La 5^e épître de saint Ambroise. — L'accusation, le *notorium*, la contumace. — 3° La procédure criminelle de l'Église dans la monarchie

franque. — Dans quelle mesure l'Église acquiert sous les Mérovingiens et les Carolingiens le droit de statuer sur les délits commis par les clercs à l'exclusion des juridictions séculières. — Discussion des textes. — L'accusation et le jugement. — Les *Acta* du concile de Touzy. — L'influence des coutumes germaniques. La disculpation par le serment et les ordalies. — La *diffamatio*; la *purgatio canonica*; la *purgatio vulgaris*. Discussion des origines. — 4° La répression disciplinaire de l'Église dans la monarchie franque; les *causæ synodales*. — 5° La procédure criminelle de l'Église aux XI^e et XII^e siècles. — La renaissance des études de droit romain. — Yves de Chartres et Gratien. — Tentatives pour transformer en une procédure inquisitoire la *denunciatio evangelica*. — 6° Introduction de la procédure *per inquisitionem*. — Étude des textes législatifs dans lesquels elle apparaît tout d'abord. — Quelles causes l'ont fait introduire. — Ses rapports avec la procédure antérieure où elle existe en germe. — La *denunciatio* et ses applications; le *promovens inquisitionem*. — II. Le système de la procédure criminelle d'après le *Corpus juris canonici*: 1° Les diverses formes (*accusatio*, *exceptio*, *denunciatio*; *inquisitio*). — 2° Les règles de la procédure accusatoire. — 3° Les règles du procès *per inquisitionem*.

Contre le droit d'appel à la papauté; toujours de ce dernier.
l'appel ecclésiastique aux XI et XII siècles; sa renaissance sous celle des études
de droit romain. — La Décret de Gratien; les recueils de décrétales. — II. La
théorie de l'appel d'après le *Corpus juris canonici*: 1° La hiérarchie de l'appel;
par les juges séculiers. — 2° L'admissibilité de l'appel judiciaire; l'appel à
l'Église; l'appel à l'Église sans restriction; l'opposition au droit d'appel; l'appel
par un profit spirituel. — 3° La procédure de l'appel. — A. Les effets de
l'appel. B. Les suspensifs; effet dévolutif. — 4° Les voies parallèles à l'appel;
les nullités; les pourvois; l'opposition. — 5° L'appellation extraordinaire.
Les révisions introduites dans la théorie de l'appel par le Concile de Trente.
Contenance du mande; la procédure criminelle de droit canonique. Introduc-
tion; les principes (types de procédures criminelles); procédures accusatoires
et procédures inquisitoires. — La procédure criminelle de droit romain dans
l'Empire. — I. Le développement de la procédure criminelle en droit cano-
nique: 1° La juridiction répressive et disciplinaire des communautés chré-
tiennes pendant les trois premiers siècles; de la saint Justine, ch. 18; de
l'Église; les Constitutions apostoliques; l'Épiscopat universel. — Influence
du droit romain. — 2° La juridiction répressive de l'Église sous les empereurs
romains chrétiens. Elle reste disciplinaire. — Discussion des textes du Code
Théodosien. — La 5^e église de saint Ambroise. — L'accusation; le serment;
la contumace. — 3° La procédure criminelle de l'Église dans la monarchie



PROGRAMME DES CONFÉRENCES

COURS LIBRES.

1° Conférence de M. J. DERAMEY sur l'*Histoire de l'Église syriaque* : Introduction géographique. — Première histoire des églises de Chypre, de Damas et d'Antioche. — L'Église d'Édesse. La légende d'Abgar. Les martyrs edesséniens. — La gnose syrienne. — La Peshitô. Le Diatessaron. — Les poésies de Bardesane. — Paul de Samosate et les controverses trinitaires. — Jacques de Nisibe. Jacques de Sarug. — Saint Ephrem et ses œuvres. L'École d'Édesse.

2° Conférence de M. A. QUENTIN sur la *Religion assyro-babylonienne* : L'*Épopée d'Izdubar* : Détermination de l'âge du poème d'après les données géographiques, le nom, le caractère et le rôle des dieux qui y figurent, d'après les noms des héros et des princes et surtout d'après les rapports avec le calendrier babylonien. — Explication du texte avec la collaboration de MM. Bérard et Hubert, de l'École normale supérieure.

3° Conférence de M. G. RAYNAUD sur les *Religions de l'ancien Mexique*. — 1° Histoire mythique et légendaire : les créations du monde, des soleils et de l'homme d'après le Codex Chimalpopoca, l'Histoire de Sahagun, la *Monarchie indienne* de Torquemada, le Livre d'Or, les Annales de Xahila, etc. — Les croyances primitives des Mexicains d'après les croyances des indigènes actuels. — Le mythe de Votan. — Les premières migrations. — La première partie du Popol-Vuh. — 2° Les documents écrits : la place des langues américaines dans l'évolution linguistique; celle des écritures américaines dans l'évolution graphique. — Les inscriptions sur rochers. — Les écritures du Pérou (quipous, peintures symboliques sur étoffe; Tiahuanaco). — Les écritures des Peaux-Rouges (Walam-Olum, texte lenape et pictographies). — Les écritures mexicaines. — Les écritures yucatèques et guatémaltèques. — Les diverses classes de documents écrits du Mexique et de l'Amérique centrale.

4. *Religions de la Grèce et de Rome*. — 1. *Les religions grecques*. — 2. *Les religions romaines*. — 3. *Les religions de l'Égypte et de l'Inde*. — 4. *Les religions de l'Asie*.

de la civilisation et des langues de l'Asie méridionale.
 2. Conférences de M. A. G. sur la langue et l'écriture des
 peuples de l'Asie : l'écriture des Indes, le sanscrit, le
 chinois, le japonais, le tibétain, etc. — Les écritures
 primitives des Indes, le sanscrit, le chinois, le japonais,
 le tibétain, etc. — Les premières migrations. — La première
 partie du Pöpi-Voh. — 2. Les documents écrits : la place des langues
 natives dans l'évolution linguistique; celle des écritures
 américaines, etc. — Les inscriptions sur rochers. — Les
 écritures des Indes, le sanscrit, le chinois, le japonais,
 le tibétain, etc. — Les écritures primitives et
 les divers types de documents écrits de l'Asie et de
 l'Amérique.
 M. B. et M. L. de l'École normale supérieure.

COUPE LIBRE

3. Conférences de M. G. sur les Religions de l'Asie Méridionale.
 1. Histoire mythologique et légendaire : les créations du monde, des soleils et de
 l'homme d'après le Chien-Chin, le Taoïsme, le Bouddhisme, le
 Taoïsme de l'Inde, le Livre d'Or, les Évangiles de l'Inde, etc. — Les
 croyances primitives des Indes, le sanscrit, le chinois, le japonais, le
 tibétain, etc. — Les premières migrations. — La première
 partie du Pöpi-Voh. — 2. Les documents écrits : la place des langues
 natives dans l'évolution linguistique; celle des écritures
 américaines, etc. — Les inscriptions sur rochers. — Les
 écritures des Indes, le sanscrit, le chinois, le japonais,
 le tibétain, etc. — Les écritures primitives et
 les divers types de documents écrits de l'Asie et de
 l'Amérique.
 M. B. et M. L. de l'École normale supérieure.



PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1895-1896.

I. *Religions des peuples non civilisés.* — M. MARILLIER : Mythes et traditions relatifs à un déluge (Océanie, Asie), les mardis, à 10 heures et demie. — Les rites du mariage (Australie, Archipel Indien), les samedis, à 9 heures et demie.

II. *Religions de l'Extrême-Orient et de l'Amérique indienne.* — M. LÉON DE ROSNY : Explication de textes originaux relatifs à la religion primitive de la Chine et aux enseignements du *tchoung* et du *ho*; les deux *Musubi*, les lundis, à 2 heures un quart. — Explication de textes coréens et siamois relatifs au Bouddhisme. — Interprétation des manuscrits religieux de l'Amérique précolombienne, les jeudis, à 2 heures un quart.

III. *Religions de l'Inde.* — M. Sylvain LÉVI et M. FOUCHER : Explication de la Bhagavad-Gîtâ, les mardis, à 2 heures un quart. — Études sur les fêtes religieuses de l'Inde moderne, les samedis, à 2 heures un quart.

IV. *Religions de l'Égypte.* — M. AMÉLINEAU : Étude des textes qui décorent le tombeau de Seti I^{er}, les lundis, à 4 heures et demie. — Explication de textes coptes, les mercredis, à 4 heures.

Religions des peuples sémitiques :

1° *Hébreux et sémites occidentaux.* — M. Maurice VERNES : Explication de l'histoire de Joseph (*Genèse*, XXXVII — L), les lundis, à 3 heures et demie. — Le Messie dans les livres de l'Ancien Testament, les vendredis, à 3 heures et demie.

2° *Islamisme et religions de l'Arabie.* — M. HARTWIG DERENBOURG : Explication du Coran avec le commentaire théologique, historique et grammatical de Baiḍāwī, d'après l'édition de M. Fleischer, les mercredis, à 4 heures. — Explication de quelques inscriptions sabéennes et himyarites, les mercredis, à 5 heures.

VI. *Religions de la Grèce et de Rome.* — M. André BERTHELOT : Cultes du Péloponnèse, les mardis, à 1 heure et demie et à 2 heures et demie.



VII. *Littérature chrétienne.*

1° Conférence de M. A. SABATIER : La vie, les mœurs et les idées des premiers chrétiens d'après les inscriptions recueillies dans les Catacombes, les jeudis, à 9 heures. — Interprétation de l'Épître de Paul aux Galates, les jeudis, à 10 heures.

2° Conférence de M. Eugène DE FAYE : L'École chrétienne d'Alexandrie, les jeudis, à 11 heures. — Explication du *De Principiis* d'Origène, les mardis, à 4 heures et demie.

VIII. *Histoire des dogmes.*

1° Conférence de M. Albert RÉVILLE : Les christologies du Nouveau Testament, les lundis et les jeudis, à 4 heures et demie.

2° Conférence de M. PICAVET : La *Métaphysique* d'Aristote, livre XII, comparée avec les versions et les commentaires du moyen âge, les jeudis, à 8 heures. — Saint Thomas d'Aquin, commentateur d'Aristote, les vendredis, à 4 heures trois quarts.

IX. *Histoire de l'Église chrétienne.* — M. Jean RÉVILLE : Étude des Constitutions et des Canons apostoliques, les jeudis, à 2 heures. — La Contre-Réformation du XVI^e siècle, les samedis, à 4 heures et demie.

X. *Histoire du Droit Canon.* — M. ESMEIN : *L'Inquisitio haereticae pravitatis*; histoire et théorie, les samedis, à 10 heures. — Le Testament en droit canonique, les mardis, à 3 heures et demie.

COURS LIBRES.

1° Conférence de M. J. DERAMEY sur *l'Histoire de l'Église syriaque* : Les Églises d'Édesse et d'Antioche à partir du V^e siècle.

2° Conférence de M. A. QUENTIN sur la *Religion assyro-babylonienne* : L'Épopée d'Izdubar, les lundis, à 2 heures, et les samedis, à 5 heures.

3° Conférence de M. G. RAYNAUD sur les *Religions de l'ancien Mexique* : Les documents écrits de l'ancien Mexique, les vendredis, à 1 heure trois quarts.



VII. *Épigraphie chrétienne.*

1. Conférence de M. A. Saurin : La vie, les mœurs et les idées des premiers chrétiens d'après les inscriptions recueillies dans les Catacombes. Les jeudis, à 2 heures. — Interprétation de l'Épître de Paul aux Galates, les jeudis, à 3 heures.

2. Conférence de M. Bignon en Paris : L'Église chrétienne d'Alexandrie, les jeudis, à 11 heures. — Explication de St. Paterne, l'Évêque, les vendredis, à 3 heures et demie.

VIII. *Histoire du dogme.*

1. Conférence de M. Albert Ravault : Les christologies du Nouveau Testament, les lundis et les jeudis, à 3 heures et demie.

2. Conférence de M. Poirier : La théologie d'Augustin, livre III, la compatibilité entre le monisme et le dualisme des premiers siècles, les jeudis, à 4 heures. — Saint Thomas d'Aquin, commentateur d'Augustin, les vendredis, à 3 heures trois quarts.

3. Histoire de l'Église chrétienne. — M. Jean Ravault : Saint Jean Chrysostôme et des Conciles œcuméniques, les jeudis, à 3 heures. — La Controverse trinitaire du 2^e siècle, les vendredis, à 3 heures et demie.

4. Histoire de Saint Louis. — M. Poirier : L'Épiscopat trinitaire primitif, l'histoire et l'histoire, les vendredis, à 3 heures. — Le Testament en droit canonique, les vendredis, à 3 heures et demie.

ŒUVRES ÉCRITES.

1. Conférence de M. J. Dehaene sur l'histoire de l'Église syrienne : Les Églises d'Édessa et d'Antioche à partir du 3^e siècle.

2. Conférence de M. A. Oudin sur le dogme trinitaire primitif : L'Épiscopat d'Édessa, les lundis, à 2 heures, et les vendredis à 3 heures.

3. Conférence de M. G. Ravault sur les dogmes de l'Église syrienne : Les documents écrits de l'Église syrienne, les vendredis, à 3 heures trois quarts.

9







D 54 23

Nur für den Lesesaal

ULB Halle

001 127 233

3/1

